



# DÉBATS DU SÉNAT

---

1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 148 • NUMÉRO 72

---

## LE PATRIMOINE

Le Fonds du Canada pour les périodiques

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 26 avril 2012

## LE SÉNAT

Le jeudi 26 avril 2012

### LE PATRIMOINE

#### LE FONDS DU CANADA POUR LES PÉRIODIQUES

**L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :**

Honorables sénateur, ma question va dans le même sens que celle de ma collègue, l'honorable sénateur Chaput. Le seul journal qui dessert la communauté franco-albertaine, le journal *Le Franco*, est affecté par le changement de la formule de financement du volet d'aide aux éditeurs du Fonds du Canada pour les périodiques. Selon la formule, les subventions sont liées au tirage; en conséquence, les montants les plus élevés sont versés aux plus gros joueurs, alors que les publications desservant les communautés francophones en milieu minoritaire, comme *Le Franco*, voient leur financement réduit ou éliminé à cause de leur clientèle précise et dispersée à travers la province.

Dans le cas particulier du *Franco*, l'ampleur de la diminution de la subvention est telle que le journal envisage de réduire son personnel, le nombre de pages et le tirage.

Madame le leader, est-ce que Patrimoine canadien n'a pas une responsabilité de revoir sa formule de financement afin de tenir compte de la réalité particulière des petits journaux, et surtout de ceux qui desservent les citoyens qui vivent en milieu minoritaire?

[Traduction]

**Le sénateur LeBreton :** Honorables sénateurs, je crois que le sénateur Chaput a également mentionné le journal de l'Alberta. Je vais sûrement prendre des renseignements au sujet du Fonds du

Canada pour les périodiques dans le cas de l'Alberta et du Manitoba. Je fournirai ensuite une réponse écrite.

[Français]

**Le sénateur Tardif :** Je remercie madame le ministre de sa réponse. Laissez-moi simplement vous citer, honorables sénateurs, un extrait d'une lettre que le directeur du journal *Le Franco* a fait parvenir au ministre Moore :

Les Franco-Albertains se retrouvent aux quatre coins d'un vaste territoire. Le journal *Le Franco* est un acteur clé et un pilier incontournable du développement de sa communauté, et de nombreuses organisations comptent sur le journal pour informer la population de leurs enjeux. Si *Le Franco* doit réduire ses services, aucun autre journal ne pourra prendre sa place, et c'est le développement et l'épanouissement de la communauté franco-albertaine qui en subira les contrecoups.

Comme vous le savez, honorables sénateurs, c'est une question extrêmement importante et je crois que, selon la partie VII de la Loi sur les langues officielles, lorsqu'on parle de mesures positives, il est essentiel que Patrimoine canadien mette des mesures en place pour appuyer l'épanouissement ces communautés.

[Traduction]

**Le sénateur LeBreton :** Je remercie madame le sénateur de ces renseignements supplémentaires. J'en parlerai au ministre du Patrimoine canadien.

---